

VIENNE Depuis plusieurs années, la maternité de l'hôpital Lucien-Hussel diversifie ses offres de soins.

DL 13/14/19

« Accompagner les mamans, pas seulement les soigner »

La maternité de l'hôpital organise samedi 16 novembre la Journée de la naissance pour faire découvrir ses spécificités. L'occasion de faire un zoom sur ce service où naissent 1 500 bébés chaque année.

Les femmes d'aujourd'hui ne sont pas celles d'hier. Les maternités non plus. Depuis une dizaine d'années, le centre hospitalier de Vienne a fait un effort particulier sur l'accueil des futures et jeunes mamans.

« Longtemps, l'hôpital a été une maison fermée, figée dans ses pratiques, ce n'est plus le cas », résume Frédéric Abad, sage-femme cadre. De plus en plus, le service se veut à l'écoute des patientes et de leurs demandes. « Noire boulot, c'est accompagner les mamans, pas seulement les soigner. Tout en gardant la sécurité, qui est notre maître mot. D'ailleurs, une équipe médicale est sur place 24 heures/24 ».

Yoga, acupuncture, consultation allaitement...

Ces dernières années, la maternité a mis en place divers services complémentaires : yoga prénatal, consultation allaitement, acupuncture, etc. « On adapte notre matériel et nos pratiques », explique Florence Zimmermann, cadre supérieur du pôle femme-mère-enfant. Par exemple, on propose la péridurale ambulatoire, qui permet aux mamans d'avoir une péridurale et de se déplacer quand même. « Des encornets viennent aussi d'être installés dans les salles d'accouchement pour écouter de la musique et le petit-déjeuner est désormais proposé sous forme de buffet pour



Environ 1 500 bébés naissent chaque année à la maternité de Vienne, classée niveau 2. Le service se compose de 10 gynécologues-obstétriciens, 32 sage-femmes, 32 auxiliaires de puériculture, 8 agents de service hospitalier, 2 cadres de proximité et 1 cadre supérieur.

Photo: Phovoir

que les patientes soient moins dérangées dans leurs chambres. « On privilégie le confort, l'écoute, en étant le moins intrusif possible », résume Frédéric Abad. « Le projet de naissance est devenu très important, alors qu'avant, c'était négligé ».

Bientôt une salle d'accouchement physiologique

Les femmes souhaitent avoir des accouchements les plus naturels possible. « On est à 60-70 % de péridurale aujourd'hui, contre 85-90 % il y a une dizaine d'années », note Florence Zimmermann. L'équipe travaille donc actuellement à l'aménagement d'une salle d'accouchement physiologique, sans table d'accouchement, mais avec un divan, une baignoire et du matériel plus confortable.

CHRONIQUE LENA

REPÈRES

« Journée de la naissance le 16 novembre

Samedi 16 novembre, de 9 h à 17 h, la maternité de Vienne organise la Journée de la naissance afin de présenter le service et ses offres de soins. Au programme : information sur la préparation à l'accouchement, le retour à la maison, le suivi du bébé... Mais aussi des ateliers de découverte des différentes offres de soins : yoga, massage bébé, sophrologie, allaitement, modelage maternel. Et des visites de la maternité. Entrée libre. Inscriptions aux ateliers sur <https://ypl.me/bk11>.

Prado : écourter son séjour à l'hôpital

Proposé depuis 2016 à la maternité de Vienne, le Prado, pour Programme de retour à domicile, est un dispositif de l'Assurance-maladie qui permet aux femmes d'écourter leur séjour à l'hôpital.

« Chaque jour, un agent de la CPAM passe dans les chambres pour proposer ce service », explique Nathalie Bertin, manager Prado Nord-Isère au sein de l'Assurance-maladie. « Si l'état de santé de la maman et du bébé le permet, en accord avec l'équipe soignante, elle a la possibilité de quitter la maternité 48 à 72 h après son accouchement (contre cinq jours auparavant pour un premier enfant), en échange d'un accompagnement à la maison par une sage-femme de ville, soit la



Florence Zimmermann, Frédéric Abad, Nathalie Bertin et le docteur Nathalie Bourneton présentent le dispositif.

sienne, soit une nouvelle. » La CPAM fournit alors une liste des professionnels de la région.

La sage-femme fait une visite à domicile dans les 24 heures suivant la sortie précoce de l'hôpital, puis au moins deux autres. Elle examine à chaque fois la mère et son enfant. « Il s'agit vraiment d'un service

qui répond aux demandes de certaines mamans », explique Florence Zimmermann et Frédéric Abad, cadres de la maternité. Il n'y a aucune obligation de l'utiliser. « Le tout est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale, dans la limite des douze jours après la naissance.

C.L.S.